SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT



# REVUE À MI-PARCOURS DU PLAN COMORES EMERGENT SUR LA PÉRIODE 2022-2024 :

# SYNTHÈSE

Version 04.05.2025
Mai 2025

Le Gouvernement de l'Union des Comores a adopté en décembre 2019 le Plan Comores Émergent (PCE) qui traduit la vision du Chef de l'État, Azali Assoumani, visant à hisser les Comores au rang des pays émergents à l'horizon 2030. Ce plan stratégique de développement, en cohérence avec l'Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durable (ODD), a pour vocation de transformer l'économie comorienne. Il doit permettre à l'Etat de répondre aux grandes préoccupations de la population en matière d'infrastructures, de réduction de la pauvreté, d'accès aux services sociaux de base, d'emploi, de gouvernance et d'alignement du pays aux agendas internationaux en matière de développement. Il repose également sur la valorisation des secteurs clés tels que le tourisme, l'économie bleue et l'agriculture, tout en renforçant le capital humain et les capacités de résilience face aux changements climatiques.

Face aux défis majeurs résultant des divers chocs liés au passage du cyclone Kenneth et exacerbés par les répercussions néfastes de la pandémie de la Covid-19, le Plan de Relance Post-Covid a été élaboré en 2022. Ce dernier intègre les ajustements nécessaires pour redynamiser les actions du PCE et maintenir le cap vers l'émergence du pays, notamment pour le cycle de mise en œuvre 2022-2026.

Dans ce contexte, une revue à mi-parcours couvrant les années 2022 à 2024 a été diligentée. Son objectif principal était d'évaluer les progrès accomplis et de mesurer l'impact des initiatives mises en œuvre. L'évaluation met en lumière les réalisations majeures enregistrées à mi-chemin de l'exécution du PCE, tout en identifiant les enjeux persistants. Les avancées observées traduisent l'engagement soutenu des plus hautes autorités en faveur de la réalisation de la vision d'émergence des Comores. La synthèse des principales réalisations et des progrès significatifs découlant de cet exercice est présentée dans les sections suivantes.

# • RÉALISATIONS ET PROGRÈS

## ▸ Croissance économique et inflation :

La croissance a atteint 2,6% à 3,4% entre 2022 et 2024, ce qui traduit une évolution maitrisée vers l'objectif des 6,1% prévus dans le Plan de Relance pour 2026, marquant la fin du cycle du PCE/PR. L'inflation est en baisse constante. Elle est passée de 12 % en 2022, à 8,6% en 2023. Elle a significativement diminué pour atteindre une moyenne de 4.0% en 2024.

## ▸ Tourisme

Des projets d'infrastructures ont amélioré l'attractivité touristique du pays, comme la modernisation du complexe d'Itsandra Beach Hôtel & Resort et la prometteuse reprise du chantier du complexe Hôtelier de Galawa. Le nombre des touristes ayant visité les Comores est de 69 631 entre 2022 et 2023. Cependant le taux de croissance du PIB du secteur demeure encore marginal (0,1 %).

## ▸ Économie bleue

L'initiative de la Grande Muraille Bleue engagée par le Chef de l'Etat à travers la tenue de la Conférence Ministérielle sur l'Economie Bleue et l'Action Climatique en Afrique constitue un élan majeur dans la promotion du secteur.
Ainsi, le pays a renforcé ses infrastructures maritimes et soutenu la pêche durable, en partenariat avec Premier Fishing pour relancer la Société Nationale de Pêche. En parallèle, 144 gérants de PME et coopératives ont été formés dans le secteur de l'économie bleue.
La production de la pêche est passée de 25 000 à 33 000 tonnes. Cela est dû particulièrement à l'immatriculation de 1904 vedettes, l'identification de 6122 pêcheurs, l'acquisition de 107 nouvelles embarcations par les pêcheurs et l'installation de 10 nouvelles chambres froides.

## ▸ Agriculture

Plusieurs projets ont permis de renforcer la sécurité alimentaire, à travers le renforcement des capacités des CRDE, la mobilisation de tracteurs, l'acquisition de broyeurs (Maïs, Riz, Manioc) ainsi qu'une unité de conservation des produits maraîchers et une distribution des semences avec une augmentation de la production de produits de rente et une modernisation des chaînes de valeur agricoles. Des chambres d'acclimatation pour la multiplication rapide des bananiers ont été également installées dont 10 à Anjouan, 5 à Mohéli et 18 à Ngazidja.

## ▸ Changement climatique :

Des programmes comme le Pacte vert et bleu et des initiatives pour protéger la biodiversité ont été mis en place, notamment dans la création d'un réseau national d'aires protégées marines et terrestres et cogérées avec les communautés locales. Le classement officiel de l'ile de Mohéli en Réserve de Biosphère, la mise en place d'un centre de récupération et de rachat des déchets plastiques (PET) à Mohéli et la mobilisation de fonds importants dans le cadre de projets d'adaptation et d'atténuation climatique, contribue à l'amélioration de la préservation de l'écosystème.

## ▸ Sécurité Civile :

La mise en place des systèmes d'alerte précoce couvre actuellement 50% de la population, renforçant la résilience aux catastrophes naturelles. La construction des 3 casernes de pompiers de la Direction Générale de la Sécurité civile (DGSC) dans les îles permet egalement de renforcer l'assistance aux populations en cas de sinistre et de catastrophe.

## ▸ Numérique :

Le pays est en cours d'amélioration sa connectivité avec l'extension des câbles sous-marins en collaboration avec Saudi Telecom Company pour le déploiement du câble sous-marin **2Africa**, renforçant l'infrastructure de communication et des infrastructures numériques. En 2024, les infrastructures numériques ont été étendues avec 1 218 km de câbles intra et inter-îles.

## ▸ Gouvernance financière :

Le Cadre National de Financement Intégré a été mis en place pour aligner les ressources financières avec les priorités du PCE. Des avancées considérables ont été notées dans la gouvernance des finances publiques, notamment dans le cadre du programme de facilité élargie de crédit (FEC), conclu le 1er juin 2023 avec le FMI. Les réformes du secteur financier ont permis de faire progresser les recettes intérieures qui s'élèvent 30,2 milliards KMF en juin 2024 contre 29,6 milliards en juin 2023 soit un taux de réalisation de 45,2%. Enfin, le pays vient d'initier une expérience pilote de mise en place des prérequis du Budget-programme en faveur de sept (7) ministères au titre de l'année 2025..

## ▸ Inclusion financière :

Le pays a connu un bond en avant en matière d'accès aux services financiers grâce à la multiplication des établissements bancaires, des institutions financières et des structures de micro-crédits avec taux de bancarisation de 30% en 2024 et une projection à un taux de 60% d'ici à 2026. Les systèmes et modes de paiement s'améliorent progressivement dans le paysage bancaire national. La création d'un Swift national et le projet d'un marché interbancaire contribueront à la dynamique d'un secteur en pleine transformation.

## ▸ Transports :

Plusieurs projets de connectivité intra et inter-îles sont en cours particulièrement dans les domaines routier et aéroportuaire. L'analyse de la performance du secteur de construction ou réhabilitation des routes indique que sur une cible de 859,5 km en 2024, le nombre de kilomètres linéaires cumulé réalisé est de 848 km. Pour rappel, la cible fixée par le PCE est de 900 km en 2030. Au niveau des infrastructures aéroportuaires, d'importants travaux ont été réalisés, notamment l'extension des zones de départ des aérogares de l'aéroport international de Moroni Prince Saïd Ibrahim et de l'aéroport de Ouani, ainsi que la réfection des pistes d'atterrissage des aéroports de Moroni Prince Saïd Ibrahim et de Bandar-es-Salam. La reprise de l'AIMPSI / Com'Air par Terminal Holding laisse espérer des bonnes perspectives.

## ▸ Santé :

Le pays a enregistré des avancées majeures à travers la construction du CHU El Maarouf de 650 lits, l'ouverture du Centre d'Imagerie Médicale et du Pôle Mère Enfant ainsi que la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG). La mortalité maternelle est réduite à 53 pour 100 000 naissances, une performance qui dépasse la cible fixée à 70 pour 100 000 naissances dans les ODD. La mortalité néonatale a baissé pour s'établir à 19 pour 1000 naissances (nombre d'enfants nés vivants et décédés à moins de 28 jours). De même la mortalité infantile est également en baisse, atteignant 30 pour 1000 naissances (nombre de décès d'enfants de moins d'un an).

## ▸ Éducation :

La construction de nouvelles infrastructures scolaires a permis d'augmenter le taux d'accès à l'enseignement préscolaire qui est passé de 32,7% en 2021 à 40,5 % en 2024. De surcroît, des performances aussi encourageantes ont été enregistrées au primaire et au collège. Au primaire, la construction de moins 13 écoles a augmenté la capacité d'accueil de plus de 15 000 élèves supplémentaires.

## ▸ Accès à l'eau :

Le taux d'accès de la population à l'eau potable a plus que doublé entre 2015 et 2025 passant de 15% à 35% au premier trimestre 2025. Par ailleurs les travaux d'amélioration des capacités de stockage et de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable sont en cours sur l'ensemble du territoire, pour améliorer l'approvisionnement en eau potable et renforcer la résilience face au changement climatique.

En outre, 16% des structures sanitaires et 15% des écoles publiques disposent de systèmes d'assainissement et d'hygiène.

## ▸ Énergies renouvelables :

La part des Energies renouvelables produite dans le mix énergétique est passée de 4% en 2017 à 15.8% au premier trimestre 2025. La loi sur les énergies renouvelables est promulguée en 2023 permettant la libéralisation du marché comorien à des nombreux opérateurs privés. La construction des nouvelles centrales offre au pays de nouvelles marges de réduction des coûts d'exploitation de l'énergie thermique et d'augmentation des capacités de production en énergie propre. La mise à disposition aux clients de la SONELEC de 100 000 compteurs intelligents en 2024 vise à améliorer les recettes de la SONELEC..

## ▸ Justice et gouvernance :

La création de nouvelles institutions telles que la Chambre anticorruption, ainsi que l'adoption de certaines lois ont renforcé la lutte contre la corruption et la promotion des droits de l'Homme. Le renforcement des capacités des tribunaux tels que la formation et recrutement de 39 magistrats et 39 greffiers, pour renforcer le système judiciaire et la prestation de serment de nouveaux avocats participe à cet élan d'amélioration de l'efficacité du service public de la justice.

## ▸ Lutte contre la pauvreté: :

Malgré un taux de pauvreté élevé de 39% en 2022 contre 38,1% en 2024, des initiatives agricoles et des partenariats internationaux contribuent à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages. En 2024, le gouvernement a réitéré son engagement à protéger les populations les plus vulnérables contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté en mobilisant à travers le projet des filets sociaux. Des projets dans le secteur agricole ont été engagés en vue de promouvoir de nouvelles techniques culturales et garantir une augmentation des capacités des récoltes, améliorer les revenus en milieu rural et soutenir la stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire.

### ▸ Diplomatie :

Le pays a consolidé son image sur la scène internationale grâce à des actions diplomatiques fortes, notamment à travers sa présidence de l'Union africaine de 2023 à 2024. Cette présidence est marquée par un renforcement des relations bi et multilatérales, l'adhésion de l'Union Africaine au G20 et la médiation de la crise Russo-ukrainienne et de la guerre soudanaise. Le pays a connu la visite de plusieurs Chefs d'Etats marquant ainsi le rayonnement des Comores sur la scène internationale. Cela dénote l'estime et la confiance que les Comores ont réussi à gagner ces dernières années au niveau des relations diplomatiques.
Des avancées notables ont été également notées en matière de promotion d'intégration internationale (adhésion à l'OMC), régionale et sous-régionale (ZLECAf, COMESA, la SADC, la COI, l'OCI et le SENCED ). Par ailleurs, le renforcement des capacités de 30 cadres de l'administration comorienne en diplomatie, ainsi que la signature d'accords de coopération et la création de commissions mixtes avec plusieurs pays partenaires ont contribué à approfondir la coopération internationale comorienne. L'ouverture de plusieurs ambassades et consulats aux Comores (Brasilia, Maurice, Maroc…) et une perspective d'ouverture d'une Ambassade de la Fédération Russe à Moroni, s'inscrit dans le même élan diplomatique.

### ▸ Financement et alignement :

En ce qui concerne le financement du PCE, les besoins de financement s'élèvent à 5,2 milliards d'euros à l'horizon 2030. Entre 2020-2023, le montant programmé s'élève à 367 millions d'euros, contre175 millions d'euros mobilisés et 127 millions d'euros dépensés. Au total, les taux de mobilisation et d'exécution financière sont respectivement de 47,8 % et 72,4 %. Le financement du développement est faiblement aligné sur les priorités du PCE et de son plan de relance, des écarts subsistent, notamment un financement limité pour le tourisme.

## • CONTRAINTES ET DÉFIS :

Les contraintes institutionnelles et financières constituent un frein majeur à la mise en œuvre efficace du Plan Comores Émergent (PCE). Le faible alignement des ressources budgétaires sur les priorités établies est un obstacle de taille, avec seulement 44,5 % des fonds nécessaires mobilisés et un déficit de financement estimé à 3 milliards d'euros. En outre, le manque de coordination entre les organes de pilotage du Cadre National de Financement Intégré (CNFI) limite gravement son efficacité, ce qui se traduit par l'absence de réunions régulières et de suivi opérationnel. Par ailleurs, les projets structurants peinent

à avancer, comme en témoigne leur taux d'exécution financière (5,3%), largement en deçà des attentes.

Dans le secteur éducatif, le manque d'infrastructures adéquates, d'enseignants suffisamment formés et de ressources pédagogiques modernes entrave la qualité de l'enseignement. L'éducation technique et professionnelle souffrent également de graves faiblesses, avec des filières peu attractives et des équipements souvent inadaptés. De plus, l'accès limité à l'éducation numérique, combiné à des disparités géographiques, accentue les inégalités dans la fourniture des services éducatifs pourtant essentiels à l'inclusion des jeunes.

Le secteur de la santé fait face à des défis similaires. Le pays dispose de structures sanitaires presque tous les 10 km comme le recommandent les engagements internationaux. Mais les infrastructures spécialisées et les plateaux techniques restent insuffisants, ce qui compromet la qualité des soins, notamment en néonatologie et pédiatrie. Le manque de professionnels qualifiés aggrave la situation, obligeant de nombreuses familles à se tourner vers des évacuations sanitaires coûteuses à l'étranger. Enfin, le financement du secteur reste largement insuffisant, bien en deçà des 15% du budget national préconisés par l'engagement d'Abuja.

Les défis environnementaux et ceux liés à la gestion des ressources naturelles ajoutent une autre couche de complexité. La déforestation, l'érosion des sols et la dégradation des écosystèmes marins continuent de réduire la biodiversité et de nuire aux ressources naturelles. La vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles, exacerbée par le changement climatique, met en péril les infrastructures et la sécurité alimentaire. Par ailleurs, une gestion inefficace des déchets contribue à la pollution, menaçant à la fois la santé publique et l'environnement.

Enfin, sur le plan de la gouvernance et de l'inclusion sociale, la faible représentation des femmes dans les sphères décisionnelles reste préoccupante en dépit des progrès enregistrés ces cinq dernières années. Les dispositifs pour lutter efficacement contre les violences basées sur le genre et pour promouvoir l'égalité sont insuffisamment engagés. Par ailleurs, bien que des lois aient été promulguées, leur application demeure limitée, ce qui en réduit l'impact des actions de lutte contre les violences basées sur le genre.

## • LEÇONS APPRISES :

L'analyse de la mise en œuvre du PCE a permis de tirer plusieurs leçons essentielles. Tout d'abord, le PCE constitue un cadre structurant et mobilisateur pour le développement national. Cependant, la faible appropriation des mécanismes de coordination institutionnelle dans sa mise en œuvre et son suivi entrave son impact. Les partenariats internationaux jouent un rôle crucial dans l'accompagnement à la mobilisation des ressources. Néanmoins, des efforts restent à faire quant à l'alignement des financements aux priorités nationales et à l'assouplissement des



procédures de décaissement des fonds des partenaires.
Certains secteurs clés, comme l'agriculture et l'économie bleue, ont enregistré des avancées notables. Néanmoins leur contribution globale à l'économie nationale demeure marginale. Cela souligne la nécessité d'une diversification économique et de politiques davantage ciblées.

Par ailleurs, les progrès réalisés dans les secteurs de la santé et de l'éducation démontrent que des projets bien financés et coordonnés peuvent produire des résultats significatifs.
Enfin, l'implication de la société civile, particulièrement dans la lutte contre les violences basées sur le genre, a montré son potentiel à catalyser des changements positifs. Cependant, pour maximiser cet impact, il est essentiel de renforcer les collaborations entre les structures étatiques, les organisations de la société civile et les organisations communautaires.





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT